



Résultats financiers et d'exploitation du quatrième trimestre 2007

Le 20 février 2008

Mise en garde – énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent document concernant nos projets et nos intentions, nos attentes et nos résultats, nos niveaux d'activité, notre rendement, nos objectifs ou nos accomplissements actuels et futurs ou tout autre événement ou développement futur, constituent des informations prospectives. Les mots « peut », « devrait », « pourrait », « prévoit », « s'attend », « planifie », « a l'intention de », « croit », « estime », « prédit », « susceptible de » ou « éventuel », ou la forme négative ou autres variations de ces mots ou autres mots ou phrases comparables indiquent des informations prospectives. Les informations prospectives sont fondées sur nos estimations et attentes à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que nous estimons appropriés dans les circonstances. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que nos résultats réels, notre rendement ou nos réalisations ou des événements futurs diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou entendus dans les informations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs qui suivent : notre capacité de mettre en oeuvre notre stratégie ou d'exploiter notre entreprise selon nos attentes actuelles; notre capacité d'évaluer avec exactitude les risques reliés aux polices d'assurance que nous souscrivons; des développements négatifs du marché des capitaux ou autres facteurs pouvant avoir une incidence sur nos placements; le caractère cyclique du secteur de l'assurance IARD; notre capacité de prévoir avec exactitude la fréquence des sinistres; la réglementation gouvernementale; les litiges et les poursuites réglementaires; la publicité périodique négative à l'égard du secteur de l'assurance; une vive concurrence; notre dépendance envers les courtiers et des tiers pour vendre nos produits; notre capacité de respecter notre stratégie d'acquisition; l'influence importante d'ING Groep; notre participation à la Facility Association (un plan de répartition des risques obligatoire entre tous les participants du secteur de l'assurance); des attaques terroristes et événements qui s'ensuivent; des événements catastrophiques; notre capacité de conserver nos cotes relatives à la solidité financière; notre capacité de réduire le risque par l'intermédiaire de la réassurance; notre succès à gérer le risque de crédit; notre dépendance envers les technologies de l'information et les systèmes de télécommunications; notre dépendance envers les employés clés; la conjoncture et les conditions financières et politiques générales; notre dépendance envers les résultats d'exploitation de nos filiales; l'historique de négociation limité de nos actions ordinaires; l'exactitude des estimations des analystes quant aux résultats financiers de la société ou la moyenne calculée en fonction de telles estimations; la volatilité du marché boursier et autres facteurs ayant une incidence sur le cours de nos actions; les ventes futures d'un nombre important de nos actions ordinaires. Ces facteurs devraient être examinés avec soin et les lecteurs ne devraient pas se fier de façon exagérée aux informations prospectives. Nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ni de réviser les informations prospectives, et ne nous engageons pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf tel qu'il est requis par la loi.

Charles Brindamour, chef de la direction
Mark Tullis, chef des finances

Faits saillants du T4 2007

Sommaires des résultats financiers

	T4 2007	T4 2006	Variation
Primes directes souscrites (à l'exclusion des groupements d'assureurs, en millions)	961,3 \$	955,6 \$	0,6 %
Nombre de risques assurés souscrits (en milliers)	1 056,7	1 051,1	0,5 %
Bénéfice net (en millions)	95,8 \$	109,4 \$	(12,4 %)
Bénéfice net d'exploitation (en millions)	102,8 \$	101,8 \$	1,0 %
Bénéfice par action – de base et dilué (en dollars)	0,77 \$	0,82 \$	(6,1 %)
Bénéfice net d'exploitation par action (en dollars)	0,83 \$	0,76 \$	9,2 %
Rendement sur capitaux propres	15,4 %	20,8 %	(5,4) pts
Ratio combiné	95,3 %	93,6 %	1,7 pts
Ratio d'endettement	0,0 %	0,0 %	S.O.
	T4 2007	T4 2006	Variation
Valeur comptable par action (en dollars)	25,48 \$	25,58 \$	(0,4 %)

Malgré de solides résultats techniques pour le trimestre, le bénéfice net a baissé par rapport à l'année dernière en raison d'un repli de la performance des actifs investis.

Bénéfice avant impôts sur les bénéfices - Rapprochement

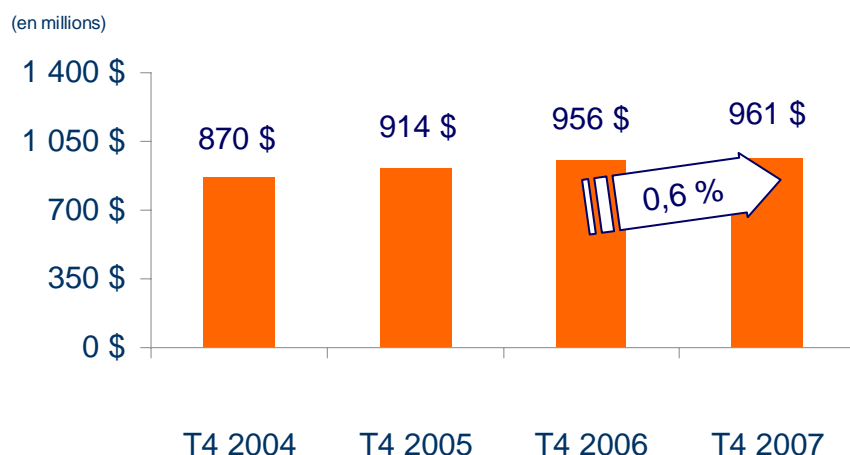
(en millions)

Trois mois terminés le 31 décembre

Tel que constaté en 2006		169,2 \$
Évolution favorable des sinistres des exercices antérieurs plus élevée	21,1 \$	
Année de surveillance en cours :		
Baisse des sinistres liés aux catastrophes	16,8	
Baisse des résultats de la Facility Association	(14,7)	
Baisse des résultats techniques pour l'année de survenance en cours	(38,0)	
Variation des résultats techniques nets		(14,8)
Baisse des gains nets sur les actifs investis et autres gains		(18,6)
Baisse des revenus d'intérêts créditeurs et de dividendes, déduction faite des frais		(0,6)
Siège social et distribution		(2,6)
Tel que constaté en 2007		132,6 \$

Primes directes souscrites¹⁾

Trimestrielles



Annuelles

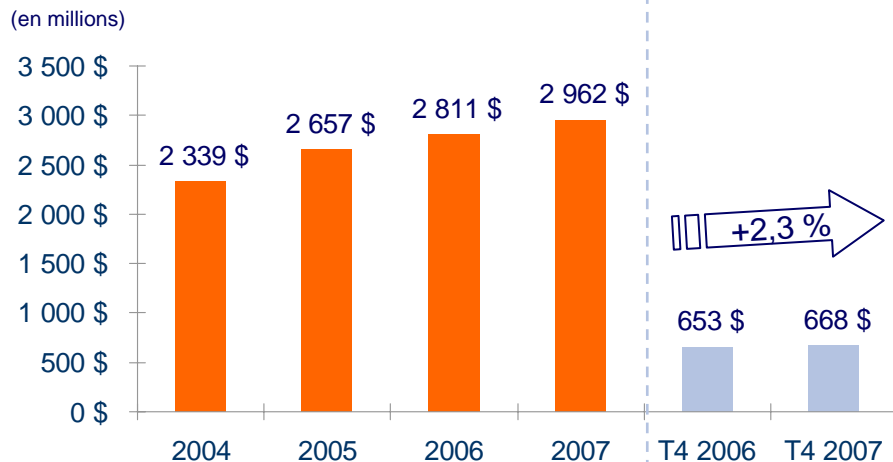


Les primes directes souscrites ont progressé légèrement au quatrième trimestre en raison d'une hausse en assurance des particuliers qui a été compensée par une baisse des primes en assurance des entreprises.

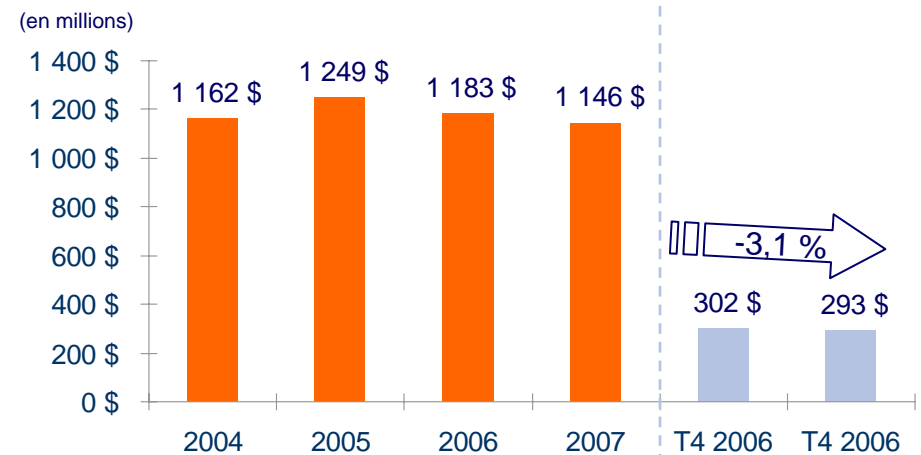
1) À l'exclusion des groupements d'assureurs

Primes directes souscrites¹⁾ – par secteur

Assurance des particuliers



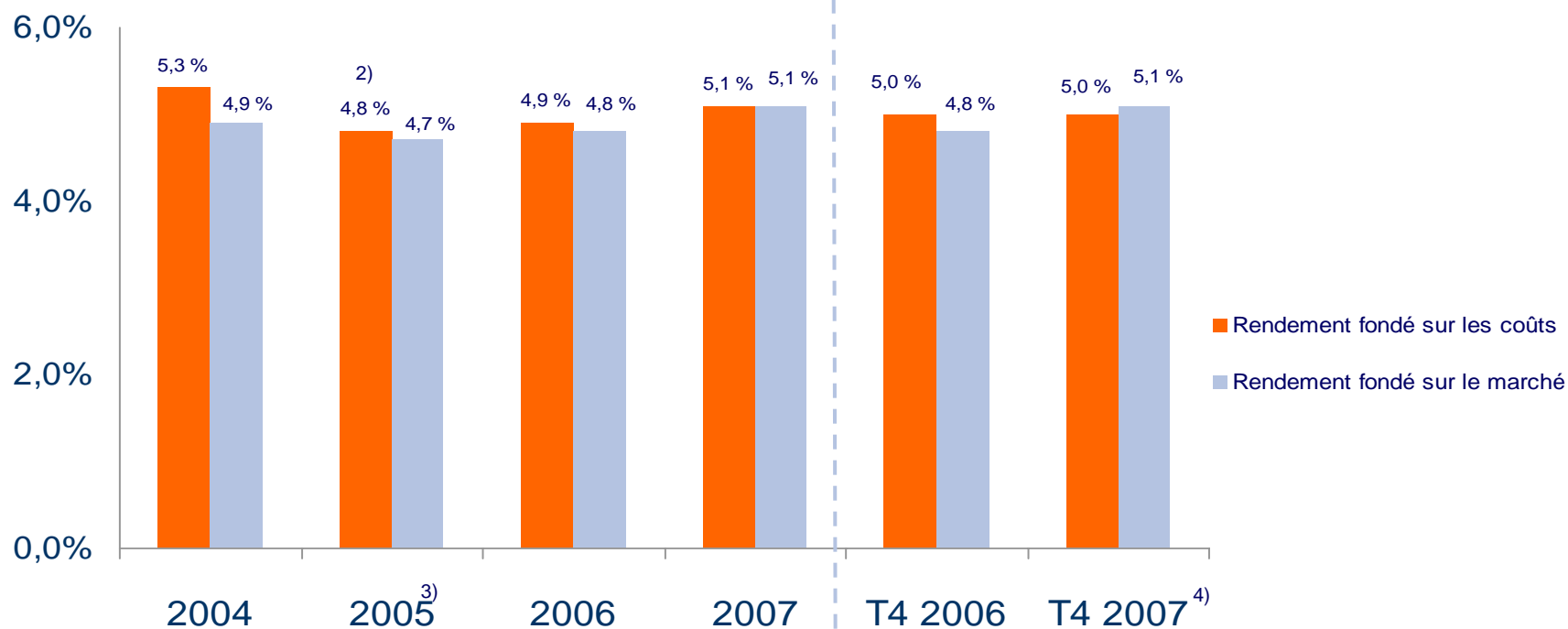
Assurance des entreprises



La croissance de 2,3 % en assurance des particuliers reflète des montants d'assurance moyens plus élevés. En assurance des entreprises, la baisse des primes s'explique par un changement dans la composition du portefeuille en faveur de comptes plus petits dont les primes annuelles sont moins élevées, de même que par des baisses modérées de taux.

1) À l'exclusion des groupements d'assureurs

Rendement des actifs investis¹⁾



Le rendement fondé sur le marché a augmenté par rapport à l'année dernière en raison de la combinaison de revenus de dividendes et d'intérêts créditeurs plus élevés et de justes valeurs plus faibles.

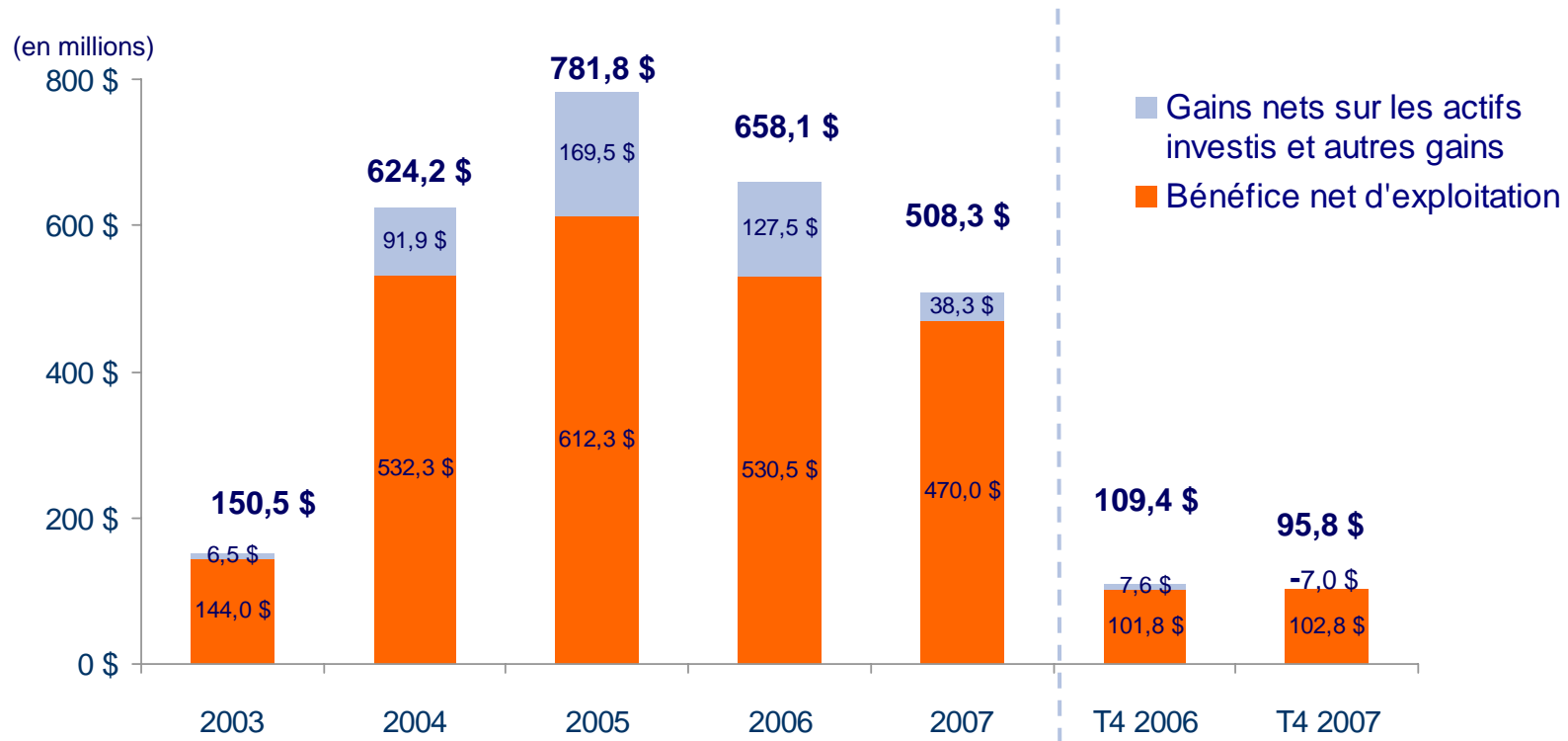
1) Avant impôts.

2) Le calcul est en fonction de la valeur comptable ajustée, reflétant la commutation d'un traité en quote-part en janvier 2004; en excluant ce rajustement, le rendement s'élève à 5,7 %.

3) Les calculs pour 2004 et les exercices antérieurs comprennent les découverts bancaires et revenus divers; les rendements d'exercices postérieurs excluent ces postes.

4) Depuis le T1 2007, le rendement est exprimé en données consolidées; les données précédentes sont pour les filiales IARD seulement.

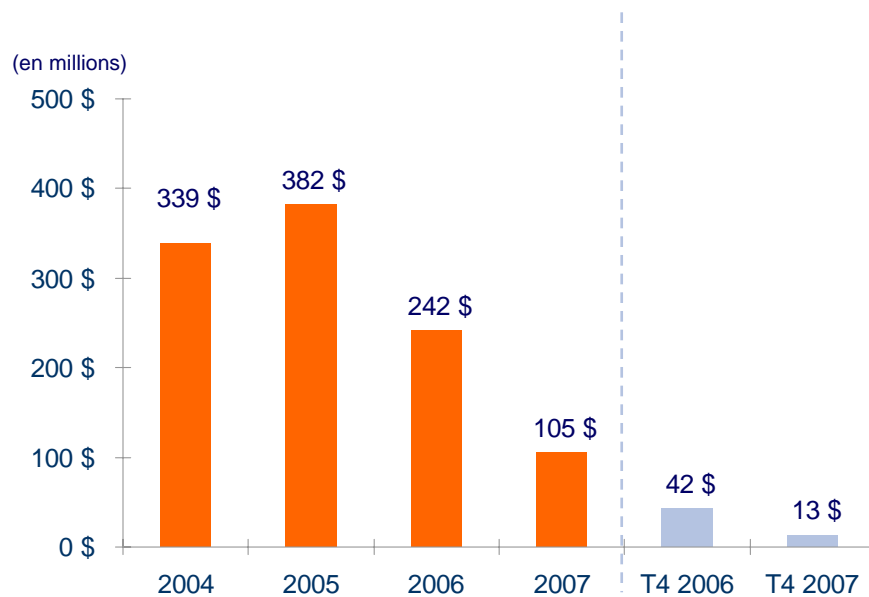
Provenance du bénéfice



Le bénéfice net d'exploitation a augmenté au cours du trimestre en raison de l'amélioration des résultats techniques. Une petite perte nette sur les actifs investis a entraîné un repli du bénéfice net global.

Résultats techniques nets – par secteur

Assurance des particuliers

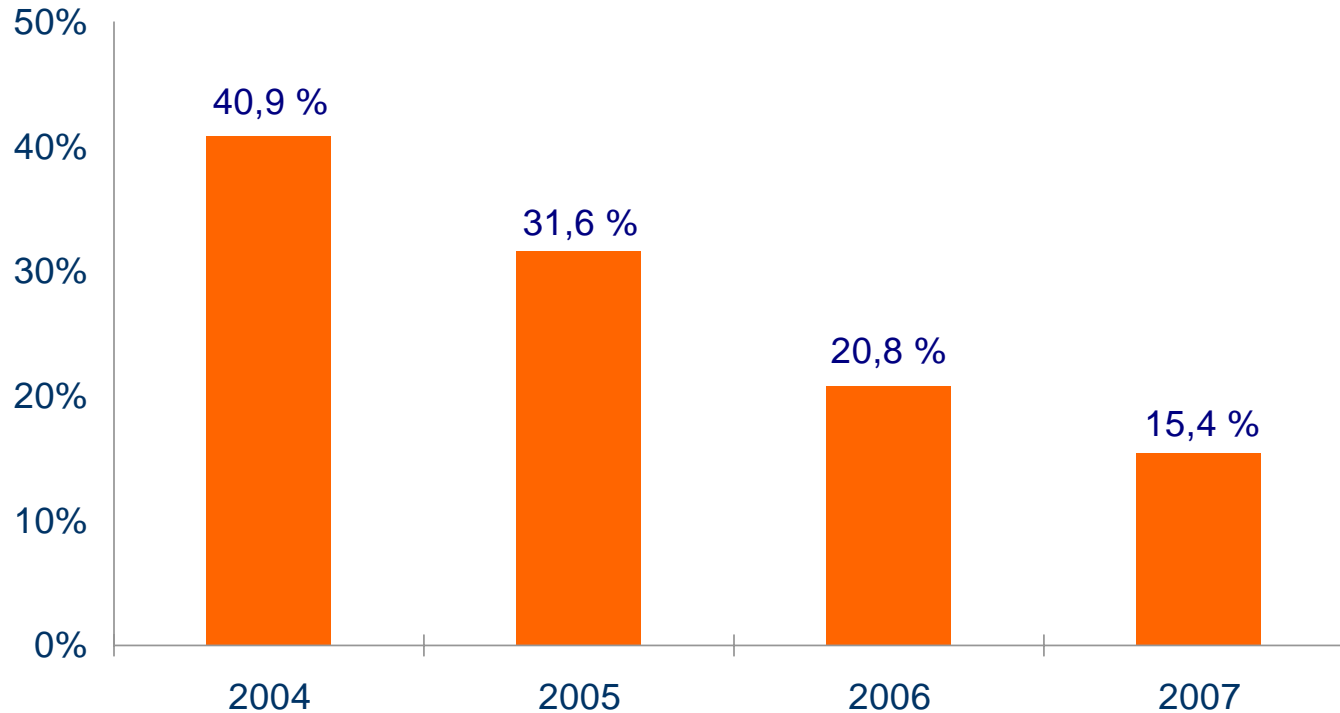


Assurance des entreprises



L'amélioration des résultats techniques en assurance des biens des particuliers et en assurance des entreprises autre que l'automobile s'explique par des sinistres liés aux catastrophes moins élevés et par l'évolution plus favorable des sinistres des exercices antérieurs. En assurance automobile des particuliers, les résultats se sont repliés au quatrième trimestre en raison de la gravité et de la fréquence accrues des sinistres.

Rendement des capitaux propres¹⁾



Au quatrième trimestre, le rendement des capitaux propres des douze derniers mois était de 15,4 %, ce qui est bien au-dessus de la moyenne à long terme de l'industrie.

1) Le bénéfice net des 12 derniers mois divisé par la moyenne des capitaux propres pour la même période.

Assurance automobile en Alberta

Le plafond de 4 000 \$ applicable aux réclamations pour souffrances et douleurs découlant de lésions corporelles mineures subies lors d'un accident automobile a été contesté. Y aura-t-il un impact sur nos activités?

En 2004, le gouvernement de l'Alberta a adopté des réformes en assurance automobile pour rendre les produits d'assurance plus abordables et accessibles pour tous les Albertains. Les réformes comportaient de nombreuses initiatives, dont une grille des primes, des réductions de primes, un processus visant à accroître la rapidité avec laquelle on pouvait obtenir des diagnostics et des traitements et un règlement sur les lésions corporelles mineures qui fixait un plafond de 4 000 \$ aux réclamations pour souffrances et douleurs découlant de lésions corporelles mineures.

Le 8 février 2008, la Court of Queen's Bench de l'Alberta a décidé de supprimer le plafond de 4 000 \$ à l'égard des réclamations pour souffrances et douleurs découlant de lésions corporelles mineures subies lors d'un accident automobile dans la province. Le gouvernement de l'Alberta a porté la décision en appel. Toutefois, l'incertitude demeure quant à l'impact ultime de la décision de la Cour. Les états financiers de la société au 31 décembre 2007 contiennent une provision à cet effet. La direction continue d'évaluer l'impact potentiel de la décision sur les coûts des sinistres et les primes et elle prendra les mesures qui s'imposent lorsque de plus amples renseignements seront disponibles. Si les développements éventuels devaient entraîner une réévaluation de la provision, les changements seront comptabilisés aux résultats des trimestres futurs.



À venir le 14 mai 2008 à 10 h,
la téléconférence des résultats du T1 2008

www.ingcanada.com

ING 